

Distribution de protections périodiques gratuites sur les campus de Rennes 2



La distribution de protections périodiques gratuites sur les campus de l'université Rennes 2 vise à lutter contre la précarité menstruelle à laquelle certaines personnes sont confrontées, en compensant le coût que représentent ces produits indispensables à l'hygiène et à la santé.

Au total, 9 000 kits de 18 serviettes ou tampons bio et sans plastique seront distribués gratuitement, ainsi que 1300 cups et serviettes réutilisables. Les produits restants seront mis à disposition durant l'année au point d'accueil étudiant, au service de santé étudiant et à l'épicerie gratuite. Des distributeurs de protections gratuites seront également mis en place progressivement dans les toilettes de l'université, conformément au projet arrivé en tête du dernier budget participatif étudiant avec 4 397 voix.

Cette action, d'un coût total de 42 000 €, est financée grâce aux 4 000€ alloués dans le cadre du Budget participatif, 2 000€ de FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) et 36 000€ de CVEC (contribution vie étudiante et de campus). Les coûts se répartissent de la façon suivante : 7 000€ pour les distributeurs et leur approvisionnement, et 35 000€ pour la distribution directe des 9 000 kits de protections jetables et 1 300 protections réutilisables.

Calendrier des distributions

- Lundi 09/09** : campus Villejean (halls B, L et S) et La Harpe (hall)
- Mardi 10/09** : campus Villejean et (halls B, L et S) et La Harpe (hall)
- Mercredi 11/09** : campus Villejean (hall B et esplanade centrale du campus)
- Jeudi 12/09** : campus Mazier - Saint Briec (cafétéria)
- Vendredi 13/09** : campus Mazier - Saint Briec (cafétéria)

Les professionnels partenaires seront également présents ([Marguerite & Cie](#), [Luneale](#), [Dans ma culotte](#)) notamment lors de la **Journée campus le mercredi 11 septembre**.

Cette distribution, mise en place à l'initiative des élu-e-s étudiant-e-s, est soutenue par la direction de l'université, qui fait de l'accompagnement social des étudiant-e-s une priorité pour améliorer leurs conditions d'études et favoriser leur réussite.

04 septembre 2019